



HAL
open science

Économie, espaces, sociétés, civilisations : pensée critique, politique et pratiques sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Économie, espaces, sociétés, civilisations : pensée critique, politique et pratiques sociales. 2013, Sorbonne Paris Cité, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02042062

HAL Id: hceres-02042062

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042062v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°382

Economies, espaces, sociétés, civilisation,
pensée critique, politique et pratiques
sociales

PRES Sorbonne Paris Cité
Université Paris Diderot – Paris 7

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Yves TOUSSAINT, INSA Lyon

Experts :

Mme Sophie CLOART-PAWLAK, Centre international du vitrail de Chartres

Mme Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Université Lille 2

Mme Myriam DORIAT-DUBAN, Université de Lorraine

M. Pierre LIVET, Université de Provence, Aix-Marseille 1

Mme Myriam SORIA, Université de Poitiers

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Gilles PINSON



Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : pensée critique, politique et pratiques sociales* (EESC - ED 382) réunit sept domaines disciplinaires des Sciences de l'Homme et de la Société (Histoire, Civilisations, Géographie, Economie, Philosophie politique, Sociologie, Anthropologie). Elle s'inscrit dans le PRES Sorbonne Paris Cité et l'Université Paris-Diderot (Paris 7). Elle comprend six unités de recherche (Unité Mixte - UMR ou Equipes d'Accueil - EA) dans son périmètre :

- l'UMR 7082 URMIS, unité de recherche sur les migrations et les relations interethniques (CNRS, Université de Nice, Université Paris 7, Institut de Recherche sur le Développement),

- l'EA 4534 SEDET, Sociétés en développement : études interdisciplinaires (Université Paris 7),

- l'UMR 8586 PRODIG, Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique (CNRS, Université Paris 1, Université Paris 4, Université Paris 7, Ecole Pratique des Hautes Etudes - EPHE),

- l'UMR 7533 LADYSS, Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces (Université Paris 10, Université Paris 7, Université Paris 1),

- l'UMR 3563, ANHIMA, Anthropologie et Histoire des mondes antiques (École des Hautes Etudes en Sciences Sociales - EHESS, Ecole Pratique des Hautes Etudes - EPHE, Université Paris 1, Université Paris 7),

- l'EA 337 ICT, Identités, Cultures, Territoires (Université Paris 7),

- l'EA 2376 CSPRP, Centre de Sociologie des Pratiques et des Représentations Politiques (Université Paris 7),

- l'EA 2375 LCS, Laboratoire de changement social (Université Paris 7),

L'ED compte 276 doctorants encadrés par 82 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), ce qui donne un taux d'encadrement moyen de 3,36. On compte 35 thèses soutenues en moyenne par an sur la période du contrat qui s'achève. La durée moyenne des thèses est supérieure à 5 ans. L'ED bénéficie d'une dotation de 21 130 € par an et de 7 à 8 contrats doctoraux. Elle dispose de 20 m² pour son secrétariat et d'une salle informatique (51,80 m²), elle peut disposer au besoin d'une salle des thèses.

Le conseil de l'école doctorale est composé de 11 représentants des 11 spécialités des masters du périmètre de l'ED, de 8 représentants des unités de recherche (UR), d'un représentant du personnel, de 5 représentants des doctorants et de 8 membres extérieurs (4 représentants du monde académique et 4 représentants du monde socio économique).

L'ED revendique une grande pluridisciplinarité et une formation des doctorants valorisant leur sens des responsabilités et leur autonomie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

La gouvernance de l'ED est sans doute l'un de ses points forts. Le fait que le conseil de l'ED soit l'espace d'un dialogue entre les UR et les responsables des masters est un aspect très positif. On regrettera toutefois que ce principe de fonctionnement se traduise par un conseil pléthorique et hors normes relativement à l'arrêté de 2006. Il faut toutefois signaler que cette composition du conseil d'ED n'est pas contraire en tant que telle à l'esprit de l'arrêté. On peut penser, à l'inverse, qu'un conseil élargi facilite la circulation de l'information entre les partenaires à l'intérieur de l'ED. Il apparaît donc important de régler ce problème sans altérer la dynamique d'échange et de dialogue qui caractérise le fonctionnement du conseil d'ED. Sans doute conviendrait-il de faire de certains membres (notamment les responsables de masters) des invités permanents du conseil, et non plus des membres de plein droit.

L'ED peut aussi se prévaloir d'une pratique réussie de la pluridisciplinarité que ce soit au niveau de la gouvernance ou de la formation. Il importe de préciser que cette pluridisciplinarité ne se concrétise pas au détriment de la cohérence scientifique. Celle-ci est forte et le projet de l'ED pour le prochain contrat la reprend, la prolonge et la renforce.

Le site internet est de grande qualité. Il s'accompagne d'un excellent fascicule de présentation et d'un tout aussi excellent *vademecum* à destination des doctorants.



Le secrétariat, notamment ces derniers temps, semble très bien fonctionner. Il est en tout cas particulièrement apprécié pour son efficacité par les doctorants.

L'ouverture internationale est un autre atout remarquable de l'ED 382. Elle est attestée par le nombre de doctorants étrangers inscrits, par le nombre important de co-tutelles et par l'intervention de professeurs étrangers dans l'offre de formation.

La disparition de la salle de réunion des doctorants au cours du déménagement de Paris 7 pose un problème et pourrait nuire à la dynamique multidisciplinaire de l'ED en ne favorisant plus les échanges.

La capacité des responsables de l'ED à innover et à interpréter de manière souple et intelligente l'esprit de l'arrêté de 2006 est clairement à mettre à leur crédit. Elle se traduit par une vraie pratique de la pluralité disciplinaire, attestée par les intenses circulations des doctorants entre les UR grâce aux séminaires et aux discussions informelles. Elle se traduit aussi par une manière très intelligente de concevoir le partage des rôles entre l'ED et les UR en matière de définition de la stratégie scientifique et de conception des formations, partage que l'arrêté ne précise pas très clairement mais que le conseil de l'ED semble savoir gérer. Elle se traduit enfin par une conception de la formation doctorale qui fait l'économie du formalisme bureaucratique qui caractérise tant d'autres ED (*cf. infra*). Cette pratique souple et intelligente de la gestion d'une ED a l'avantage de développer chez les doctorants une culture de l'autonomie et du risque, rarement constatée ailleurs. Le comité d'évaluation a apprécié très positivement cette conception originale et audacieuse de la gestion d'une ED.

Encadrement et formation

La politique de formation de l'ED est également singulière et originale. Le principe a été retenu de ne pas contraindre les doctorants à choisir tel ou tel module d'enseignement. Ils sont incités à construire leur propre parcours de formation doctorale. Cette politique est assumée à la fois par les membres du conseil de l'ED et les doctorants qui jugent cette pratique positive car responsabilisante. Par ailleurs, une grande liberté est laissée aux UR quant à leur contribution à l'organisation de la formation doctorale. De leur côté, les doctorants peuvent comptabiliser la participation aux séminaires et diverses contributions à l'activité scientifique dans leurs heures de formation. Même si cette politique peut apparaître « en tension » avec l'arrêté de 2006, elle est encore une fois pensée et assumée par le conseil de l'ED.

On peut regretter que l'ED n'ait pas encore mis en place un suivi de l'effectivité de la formation. Encore une fois, cet état de fait est assumé et justifié par la volonté de responsabiliser les doctorants et d'éviter les effets de mise en tutelle que constituent les dispositifs de contrôle et d'obligation. Cependant, l'existence d'un dispositif permettant de « tracer » les formations suivies par les doctorants apparaît de plus en plus pertinente, notamment parce qu'il permettrait aussi aux futurs docteurs d'attester des compétences acquises au cours de leur cursus doctoral. L'idée émise par le conseil de l'ED de créer un carnet de bord pour chaque doctorant permettant de suivre son parcours de formation et de juger de sa cohérence et de sa pertinence paraît une bonne orientation. Ce dispositif serait de nature à rapprocher le fonctionnement de l'ED de l'esprit de l'arrêté de 2006 sans renoncer à sa culture de l'autonomie et de responsabilisation des doctorants.

Le comité AERES a évoqué la possibilité de procéder à une enquête auprès des UR pour identifier des besoins de formation exprimés par les doctorants de différents laboratoires et qui pourraient être comblés par l'ED.

Le comité a noté une forte propension de l'ED à déléguer une grande partie de la formation doctorale au CFDIP (Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle) mis en place par le PRES Sorbonne Paris Cité. Les doctorants reconnaissent unanimement l'utilité et la grande qualité des formations fournies par le CFDIP. Cependant, il est regrettable, mais pas véritablement du ressort de l'ED, que ces formations restent difficilement accessibles pour les doctorants ne bénéficiant pas d'un contrat doctoral. Le comité AERES regrette, pour cette ED comme pour les autres ED du PRES, de ne pas avoir été en mesure de juger du contenu des formations proposées par le CFDIP. Le CFDIP apparaît comme un acteur incontournable de la formation doctorale du PRES. Les ED ont largement recours à ses prestations et les doctorants louent leur qualité. Cette structure a, en outre, le mérite de donner une consistance au PRES, ce qui n'est jamais acquis dans le contexte francilien. Toutefois, le comité s'interroge sur la capacité du CFDIP à fournir des modules permettant l'acquisition d'une culture scientifique élargie, comme prévu par l'arrêté de 2006. Il s'interroge aussi sur la possibilité effective de tous les doctorants, notamment ceux qui ne bénéficient pas de financement (y compris en formation continue) de bénéficier de ces formations du fait du nombre limité de places offertes.

Suivi et Insertion

Le comité n'a pas pu disposer de tous les éléments pour juger du degré d'insertion des docteurs. Le taux de retour insuffisant sur les enquêtes d'insertion peut s'expliquer en partie par le nombre important des docteurs étrangers qui repartent dans leurs pays respectifs ainsi que par les difficultés passées du secrétariat de l'ED, difficultés en voie d'être résorbées.

L'information fournie aux doctorants sur la prise de risque qu'implique la réalisation d'une thèse en Sciences Humaines et Sociales (SHS) est difficile à évaluer. Elle semble entièrement laissée à la discrétion des directeurs de thèses, ce que le comité a jugé dommageable. Toutefois, les nombreux doctorants présents lors de la visite ont unanimement témoigné du fait qu'ils étaient parfaitement informés des conditions de l'emploi sur le marché du travail pour les docteurs dans les disciplines de SHS et évaluent parfaitement le risque afférent au démarrage d'une thèse, risque qu'ils relativisent cependant en se référant aux conditions faites aux jeunes sur le marché du travail en général, et en ayant à l'esprit les opportunités d'une insertion professionnelle à l'étranger qu'ouvre la détention du diplôme de docteur.

L'ED semble fonctionner sur un modèle qui privilégie la délégation de l'insertion professionnelle à des structures tierces (typiquement le CFDIP).

- Appréciation globale :

L'ED 382 est une école dynamique dans laquelle les doctorants se sentent bien. Il s'y pratique une interdisciplinarité exemplaire. Chose rare, l'ED sert de véritable plateforme d'échanges entre des unités de recherches, des masters et des disciplines suscitant ainsi une véritable émulation multidisciplinaire. Le conseil et l'administration de l'ED sont véritablement à l'écoute des difficultés (matérielles, logistiques, scientifiques) des doctorants. Elle contribue à développer chez ces derniers une culture raisonnée du risque. Il s'agit au total d'une ED à l'écoute et réactive comme se sont plus à l'affirmer les nombreux doctorants mobilisés pour la visite.

On regrettera toutefois que les UR et les masters qui sont liés à l'ED ne mettent pas davantage à contribution la dynamique de coopération inter-disciplinaire qui les lie pour compléter l'offre de formation à destination des doctorants.

- Points forts :

- Une pluridisciplinarité réelle.
- Une participation active des directions des unités de recherche et des masters à la gouvernance de l'ED.
- Une conception de la formation doctorale responsabilisante pour les doctorants.
- Une ouverture internationale incontestable.
- La prise en compte et la prise en charge des besoins des doctorants.

- Points faibles :

- Une durée moyenne des thèses qui reste longue et trop peu d'efforts consentis pour la réduire.
- L'absence de modules de formation spécifiques à l'ED.
- La composition du conseil non conforme.
- Le suivi en cours de thèse à améliorer.

Recommandations pour l'établissement

L'ED 382 devrait renforcer son rôle en matière de formation en assurant une offre de formation propre. Elle doit poursuivre et intensifier les efforts en matière de réduction des durées de thèse et de recherche de financement.

Le conseil de l'ED doit être mis en conformité avec l'arrêté de 2006, mais le dynamisme des échanges entre unités et disciplines qui caractérise son fonctionnement doit être préservé.

L'ED devrait améliorer le suivi des thèses en cours en mettant en œuvre par exemple le carnet de bord du doctorant.



L'Université Paris 7 Diderot devrait mettre une salle à disposition des doctorants et conforter les ressources en secrétariat de l'ED.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A+
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : A
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

P/VB/NC/YM – 2013 - 151
Paris, le 22 mai 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Rapport d'évaluation par l'AERES de l'Ecole doctorale 382 « Economie, Espaces, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales » - Réponse du bureau directeur

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie du rapport d'évaluation que vous nous avez adressé concernant l'Ecole doctorale n° 382, « Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales », rattachée en sceau principal à mon université. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la réponse circonstanciée du bureau directeur, rédigée par Monsieur Etienne Tassin, directeur, Madame Claudine Delphis, directrice adjointe, Monsieur Gérard Beltrando, directeur adjoint, Madame Natacha Zandronis, responsable administrative.

Je me félicite que l'action de cette école et que son rayonnement aient été évalués très favorablement par les experts du comité. Concernant les quelques points nécessitant des améliorations, je veillerai à accompagner la réflexion du conseil et des directeurs de l'ED et à leur apporter le soutien de l'université, pour ce qui relève de ses moyens et de sa compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.


Vincent Berger



La direction de l'ED 382 remercie vivement le comité de visite pour son évaluation précise, sa compréhension de l'esprit dans lequel est assuré l'encadrement de la formation doctorale, et les suggestions que le comité émet en vue de son amélioration.

Fonctionnement et adossement scientifique

Concernant la composition du Conseil de l'ED, le comité soulève avec raison son côté pléthorique. L'ED va s'employer à appliquer strictement la suggestion émise par le comité de « faire des responsables de Master des invités permanents et non plus des membres de plein droit » (p. 4)

Le comité a noté avec raison que « la disparition de la salle des doctorants consécutive au déménagement pourrait nuire à la dynamique multidisciplinaire de l'ED ». La direction indique qu'elle a d'ores et déjà obtenu l'ouverture d'une nouvelle salle pour les trois labos de l'UFR Sciences sociales dans le bâtiment Olympe de Gouges, grâce aux efforts de la Commission des affaires générales de l'université et la bonne volonté des UFR Sc. Soc et GHSS. Cette salle s'ajoute à celles dont bénéficient déjà les doctorants des autres unités de recherche.

La direction se montre très sensible au fait que le comité ait « apprécié très positivement cette conception originale et audacieuse de la gestion d'une ED. » (p. 5)

Encadrement et formation

La direction s'engage à mettre en œuvre avant le début de la prochaine année universitaire le principe, reconnu intéressant et bienvenu par le comité, d'un « carnet de bord pour chaque doctorant permettant de suivre son parcours de formation et de juger de sa cohérence et de sa pertinence », ainsi que le principe suggéré par le comité d'une enquête auprès des différentes UR visant à recueillir les besoins en formation des doctorants (p. 5). Sur la base de cette enquête, l'ED 382 sera en effet à même de dessiner une carte précise des attentes et des ressources en terme de formation offertes par le CFDIP et de celles qu'il reviendra à l'ED de proposer aux doctorants.

Suivi et insertion

La direction de l'ED reconnaît le caractère lacunaire des informations concernant le suivi professionnel des doctorants et s'engage à mettre en chantier dès maintenant une méthode d'enquête permettant d'affiner le recueil de cette information. Elle souligne cependant la difficulté qu'il y a à recueillir cette information auprès de docteurs, nombreux à l'ED 382, dont la carrière se poursuit hors de France.



Bilan

Au total , la direction de l'ED 382 reconnaît pleinement la justesse des points faibles relevés par le comité et s'engage à y remédier au cours du quinquennal à venir :

- *renforcement de la formation propre à l'ED,*
- *réduction de la durée des thèses et augmentation de leurs financements,*
- *diminution des membres du Conseil,*
- *mise en place du carnet de bord des doctorants,*
- *consolidation des ressources en salles et en administration.*

La direction de l'ED382 renouvelle ses remerciements au comité de visite pour la qualité de son évaluation et la pertinence de ses suggestions.

Etienne Tassin, Directeur

Claudine Delphis, Directrice adjointe

Gérard Beltrando, Directeur adjoint,

Natacha Zandronis, Administratrice.